

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 1/9
	Révision n°: 2
<b>EASY ETANCH</b>	Date : 12/01/2024
	Remplace la fiche : 03/02/2021
	<b>304610</b>

## Fournisseur

### IPC

10, quai Malbert  
CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 France  
Tél. 02.98.43.45.44  
ipc@groupe-ipc.com

## **RUBRIQUE 1 : Identification du mélange et de la Société**

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : EASY ETANCH

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Joint liquide d'étanchéité haute résistance pour tubes, raccords et canalisations**

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

Voir fournisseur.

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contactez le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.  
Contactez le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.  
Contactez le +34.91.562.04.20 (Centre Antipoison) pour l'Espagne.

### 1.5. Autre information

Réservé à un usage professionnel.

## **RUBRIQUE 2 : Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Skin Irrit 2 : H315 : Provoque une irritation de la peau.  
Skin Sens 1 : H317 : Peut provoquer une réaction allergique de la peau.  
Eye Irrit 2 : H319 : Provoque une irritation grave des yeux.

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

En cas de contact avec les yeux, le produit provoque des irritations importantes qui peuvent durer plus de 24 heures, en cas de contact avec la peau, il provoque une inflammation importante avec érythème, croûtes ou œdème.  
Le produit, s'il est mis en contact avec la peau, peut provoquer une sensibilisation cutanée.

### 2.2. Eléments d'étiquetage

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations



**GHS07**

#### Pictogrammes de danger

#### Mention d'avertissement

: **ATTENTION**

#### Contient

: 2-hydroxyéthyl méthacrylate 98 %.

#### Mentions de danger

H315 : Provoque une irritation de la cutanée  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 : Provoque une grave irritation oculaire.

#### Conseils de prudence

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 : Tenir hors de portée des enfants.  
P261 : Eviter de respirer les vapeurs.  
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/une protection du visage.  
P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

## IPC

10, quai Malbert - CS 71821 - 29218 BREST CEDEX 2 France

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 2/9
	Révision n°: 2
<b>EASY ETANCH</b>	Date : 12/01/2024
	Remplace la fiche : 03/02/2021
	<b>304610</b>

## RUBRIQUE 2 : Identification des dangers (suite)

P333+P313 : En cas d'irritation d'éruption cutanée : Consulter un médecin.  
P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.  
P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
P501 : Eliminer le contenu/réceptif conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

### 2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, aucune substance PBT ou vPvB n'est présente, conformément au règlement (CE) 1907/2006, annexe XIII.

## RUBRIQUE 3 : Composition/Informations sur les composants

### 3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

### 3.2. Mélanges

#### Composition

Identification	Nom	Classification	%
CAS : 868-77-9 EC : 212-782-2 REACH : 01-2119490169-29	2-HYDROXYETHYL METHACRYLATE 98%	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Irrit. 2, H319	≥20<30%
INDEX : 617-002-00-8 CAS : 80-15-9 EC : 201-254-7	CUMENE HYDROPEROXYDE	Flam. Liq. 3, H226 Org. Perox. E, H242 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Skin Corr. 1B, H314 Acute Tox. 3, H331 STOT SE 3, H335 STOT RE2, H373 Aquatic Chronic 2, H411	≥0.1<1%

#### Limites de concentration spécifiques

Identification	Limites de concentration spécifiques	ETA
CAS : 868-77-9 EC : 212-782-2 REACH : 01-2119490169-29 2-HYDROXYETHYL METHACRYLATE 98%		ATE oral = 5000 mg/kg ATE dermal = 5000 mg/kg
INDEX : 617-002-00-8 CAS : 80-15-9 EC : 201-254-7 CUMENE HYDROPEROXYDE	Limits: Skin Corr. 1B, H314 %C ≥10; Skin Irrit. 2, H315 3≤ %C <10; Eye Dam. 1, H318 3≤ %C <10; Eye Irrit. 2, H319 1≤ %C <3; STOT SE 3, H335 1≤ %C <10; Acute toxicity M-factor = 1 Chronic toxicity M-factor = 1	ATE oral = 382,0 mg/kg ATE dermal = 1.100,0 mg/kg ATE inhal = 2,0mg/l/4 h ≥0.1<1%

Pour le texte complet des phrases H/EUH mentionnées dans cette rubrique, voir la rubrique 16

## RUBRIQUE 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Inhalation

Aérer la zone. Eloigner immédiatement le patient contaminé de la zone et le maintenir au repos dans un endroit bien ventilé. Si vous vous sentez mal, consultez un médecin.

#### Contact direct avec la peau (du produit pur)

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau courante et éventuellement au savon, les parties du corps qui ont été ou sont seulement suspectées d'avoir été en contact avec le produit.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 3/9
	Révision n°: 2
<b>EASY ETANCH</b>	Date : 12/01/2024
	Remplace la fiche : 03/02/2021
	<b>304610</b>

## RUBRIQUE 4 : Premiers secours (suite)

### Contact direct avec les yeux (du produit pur)

Laver immédiatement et soigneusement à l'eau courante en gardant les paupières ouvertes pendant au moins 10 minutes, Puis protéger les yeux avec une gaze stérile sèche. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas utiliser de collyre ou de pommade d'aucune sorte avant l'examen ou l'avis d'un oculiste.

### Ingestion

Rincer la bouche Ne pas faire vomir. Appelez immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucune donnée n'est disponible.

### 4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

#### En cas d'irritation de la peau

Obtenir des conseils/une attention médicale.

#### Si l'irritation des yeux persiste

Obtenir des conseils/une attention médicale.

Si un avis médical est nécessaire, avoir le récipient ou l'étiquette du produit à portée de main.

## RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Agents extincteurs conseillés

Eau pulvérisée, CO2, mousse, poudre chimique en fonction des matériaux impliqués dans l'incendie.

#### Moyens d'extinction à éviter

Jets d'eau.

Utilisez les jets d'eau uniquement pour refroidir les surfaces des conteneurs exposés au feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

### 5.3. Conseils pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome.

Casque de sécurité et combinaison de protection complète.

L'eau pulvérisée peut être utilisée pour protéger les personnes participant à l'extinction.

Vous pouvez également utiliser un auto-respirateur, surtout si vous travaillez dans un endroit confiné et mal ventilé et si vous utilisez des extincteurs halogénés (Halon 1211 fluobromé, Solkan 123, NAF, etc...).

Maintenez les récipients au frais avec de l'eau pulvérisée.

## RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour le personnel non-urgentiste

Quittez la zone entourant le déversement ou le rejet. Ne pas fumer.

Portez un masque, des gants et des vêtements de protection.

#### Pour les intervenants d'urgence

Portez un masque, des gants et des vêtements de protection.

Éliminez toutes les flammes non surveillées et les sources d'inflammation possibles. Ne pas fumer.

Assurez une ventilation suffisante.

Évacuez la zone de danger et, le cas échéant, consultez un expert.

### 6.2. Précautions environnementales

Contenir le déversement avec de la terre ou du sable.

Si le produit a pénétré dans un cours d'eau, dans les égouts ou a contaminé le sol ou la végétation, le signaler aux autorités.

Déchargez les restes en respectant la réglementation.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour le confinement

Récupérer rapidement le produit, porter un masque et des vêtements de protection.

Récupérer le produit pour le réutiliser, si possible, ou pour l'éliminer. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

Empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 4/9
	Révision n°: 2
<b>EASY ETANCH</b>	Date : 12/01/2024
	Remplace la fiche : 03/02/2021
	<b>304610</b>

## RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

### Pour de nettoyage

Après avoir essuyé, laver à l'eau la zone et les matériaux concernés.

### Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques 8 et 13 pour plus d'informations.

## RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Évitez le contact et l'inhalation des vapeurs

Porter des gants de protection / des vêtements de protection / une protection des yeux/une protection du visage.

Dans les zones résidentielles, ne pas utiliser sur de grandes surfaces.

Sur le lieu de travail, ne pas manger ni boire.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.

Voir également la rubrique 8 ci-dessous.

### 7.2. Conditions de sécurité du stockage, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver dans le récipient d'origine fermé hermétiquement. Ne pas stocker dans des récipients ouverts ou non étiquetés.

Garder les contenants debout et en sécurité en évitant les risques de chutes ou de collisions.

Stocker dans un endroit frais, à l'écart des sources de chaleur et de l'exposition directe à la lumière du soleil.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

## RUBRIQUE 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Aucune donnée n'est disponible.

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

##### 2-HYDROXYETHYL METHACRYLATE 98 % (CAS : 868-77-9)

###### Utilisation finale :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

###### Travailleurs

Inhalation

Effets systémique à long terme

4.9 mg/m<sup>3</sup>

Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme

1.3 mg/kg pc/jour

##### CUMENE HYDROPEROXYDE (CAS : 80-15-9)

###### Utilisation finale :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

###### Travailleurs

Inhalation

Effets systémique à long terme

6 mg/m<sup>3</sup>

#### Concentration prédite sans effet (PNEC)

##### 2-HYDROXYETHYL METHACRYLATE 98 % (CAS : 868-77-9)

Compartiment de l'environnement

PNEC

Eau douce

0.482 mg/l

Compartiment de l'environnement

PNEC

Sédiment d'eau douce

3.79 mg/kg/sédiment

Compartiment de l'environnement

PNEC

STP

10 mg/l

Compartiment de l'environnement

PNEC

Sol

0.476 mg/kg de terre

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 5/9
	Révision n°: 2
<b>EASY ETANCH</b>	Date : 12/01/2024
	Remplace la fiche : 03/02/2021
	<b>304610</b>

## RUBRIQUE 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle(suite)

### CUMENE HYDROPEROXYDE (CAS : 80-15-9)

Compartiment de l'environnement	Eau douce
PNEC	0.0031 mg/l
Compartiment de l'environnement	Sédiment d'eau douce
PNEC	0.023 mg/kg/sédiment
Compartiment de l'environnement	Eau de mer
PNEC	0.00031 mg/l
Compartiment de l'environnement	Sédiment d'eau de mer
PNEC	0.0023 mg/kg/sediment
Compartiment de l'environnement	Emissions intermittentes
PNEC	0.031 mg/l
Compartiment de l'environnement	STP
PNEC	0.35 mg/l
Compartiment de l'environnement	Sol
PNEC	0.0029 mg/kg de terre

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Aucune surveillance spécifique n'est prévue.

#### Mesures de protection individuelle

##### Protection des yeux /du visage

Lors de la manipulation du produit pur, utiliser des lunettes de sécurité (cage à lunettes) (EN 166).

##### Protection de la peau

##### Protection des mains

Pour manipuler le produit pur, utiliser des gants de protection résistant aux produits chimiques (EN374-1/EN374-2/EN374-3).

##### Autres

Lorsque vous manipulez le produit pur, portez des vêtements de protection intégrale de la peau.

##### Protection respiratoire

Non nécessaire pour une utilisation normale.

##### Protection contre les risques thermiques

Aucun danger à signaler.

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Utiliser selon les bonnes pratiques de travail pour éviter la pollution de l'environnement.

## RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Blanc
Odeur	: Caractéristique
pH	: Sans intérêt
Point de fusion/Point de congélation	: Non déterminé
Taux d'évaporation	: Sans intérêt
Inflammabilité	: Ininflammable
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Sans intérêt
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	: Sans intérêt
Température d'auto-inflammation	: Sans intérêt
Seuil olfactif	: Sans intérêt
Température de décomposition	: Sans intérêt

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 6/9
	Révision n°: 2
<b>EASY ETANCH</b>	Date : 12/01/2024
	Remplace la fiche : 03/02/2021
	<b>304610</b>

## RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques (suite)

Densité et/ou densité relative	: 1.05 g/ml
Solubilité (s)	: Solvant organique
Solubilité dans l'eau	: Non soluble.
Limites inférieure et supérieure	: Non explosif
Densité de vapeur relative	: Non déterminé
Pression de vapeur	: Non déterminé
Viscosité cinématique	: 20 000 – 40 000 mPas

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations relatives aux classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

## RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun risque de réactivité.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse si la manipulation et le stockage sont conformes aux dispositions.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de réactions dangereuses.

### 10.4. Conditions à éviter

Rien à signaler.

### 10.5. Matériaux incompatibles

Il peut générer des gaz inflammables au contact de métaux élémentaires, des nitrures.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

## RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n°1272/2008

#### 11.1.1. Mélange

Oral ATE (mélange) = 50 263,2 mg/kg

ATE (mélange) cutané = 144 736,8 mg/kg

ATE (mélange) par inhalation = 264,5 mg/l/4 h

#### Toxicité aiguë

CUMENE HYDROPEROXYDE 594/5000

La substance est corrosive pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Corrosif par ingestion. L'inhalation de cette substance peut provoquer un œdème pulmonaire (voir Notes). Les effets peuvent être retardés. Une observation médicale est indiquée.

#### RISQUES AIGUS/ SYMPTOMES

##### Inhalation

Mal de gorge. Sensation de brûlure Toux. Difficulté respiratoire. Essoufflement. Les symptômes peuvent apparaître tardivement (voir Notes). Légère rougeur. Douleur. Brûlures de la peau.

##### Yeux

Rougeurs. Douleur. Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Ingestion

Sensation de brûlure. Douleurs abdominales. Choc ou collapsus.

##### Corrosion irritation de la peau

En cas de contact avec la peau, le produit provoque une inflammation importante avec érythème, croûtes ou œdème.

##### Lésions oculaires graves / irritation

En cas de contact avec les yeux, le produit provoque des irritations importantes qui peuvent durer plus de 24 heures.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 7/9
	Révision n°: 2
<b>EASY ETANCH</b>	Date : 12/01/2024
	Remplace la fiche : 03/02/2021
	<b>304610</b>

## RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques (suite)

2-HYDROXYETHYL METHACRYLATE 98% : Lésions oculaires graves/irritation des yeux.

Lapin, Draize, (propre analyse), irritant.

Irritant pour les yeux Catégorie 2B (UN-GHS).

### Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau

Le produit, s'il est mis en contact avec la peau, peut provoquer une sensibilisation de la peau.

2-HYDROXYETHYL METHACRYLATE 98% : Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau

Cobaye, GPMT – Sensibilisant.

Sensibilisation cutanée catégorie 1B (UN-GHS).

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) en cas d'exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée

2-HYDROXYETHYL METHACRYLATE 98%	rat, oral - NOAEL 7 septembre, OCDE 422	100 mg / kg
CUMENE HYDROPEROXYDE	Rat - NOAEL Méthode d'application : inhalation (poussière/brouillard /fumées) - Temps d'exposition : 90 j	0,031 mg / l

### Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### EASY ETANCH

DL50 orale (rat) (mg / kg de poids corporel) = 65 789

DL50 cutanée (rat ou lapin) (mg / kg de poids corporel) = 144 736

CL50 Inhalation (rat) de vapeurs / poussières, brouillards ou fumées (mg / l en 4 heures) ou de gaz (ppmV / 4h) = 394,7

### En rapport avec les substances contenues

#### 2-HYDROXYETHYL METHACRYLATE 98%

Cinétique, métabolisme et distribution toxiques.

La substance est rapidement métabolisée.

### Indications générales

Le contact avec les yeux et la peau doit être évité, ainsi que l'inhalation des vapeurs du produit.

LD50 Oral (rat) (mg / kg de poids corporel) = 5000

LD50 cutanée (rat ou lapin) (mg / kg de poids corporel) = 5000

### HYDROPEROXYDE DE CUMENE

#### VOIES D'EXPOSITION

La substance peut être absorbée par l'organisme par inhalation, par la peau et par ingestion.

### RISQUE D'INHALATION

Aucune indication ne peut être donnée sur la vitesse à laquelle une concentration nocive dans l'air est atteint lors de l'évaporation de cette substance à 20° C.

### NOTE

Les symptômes de l'œdème pulmonaire ne se manifestent souvent qu'au bout de quelques heures et sont exacerbés par les efforts physiques.

Le repos et l'observation médicale sont donc essentiels. L'administration immédiate d'un traitement par inhalation appropriée par un médecin ou un personnel autorisé doit être envisagée.

LD50 orale (rat) (mg / kg de poids corporel) = 382

LD50 cutanée (rat ou lapin) (mg / kg de poids corporel) = 1100

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 8/9
	Révision n°: 2
<b>EASY ETANCH</b>	Date : 12/01/2024
	Remplace la fiche : 03/02/2021
	<b>304610</b>

## RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Utiliser selon les bonnes pratiques de travail pour éviter la pollution de l'environnement.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sur la base des données disponibles, aucune substance PBT ou vPvB n'est présente conformément au règlement (CE) 1907/2006, annexe XIII.

### 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Sur la base des données disponibles, il n'y a pas de substances qui interfèrent avec le système endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable n'a été observé.

## RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas réutiliser les récipients vides.

Les éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

Tout produit restant doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur en s'adressant aux entreprises autorisées.

Récupérez si possible.

Envoyer dans des usines de décharge autorisées ou pour incinération dans des conditions contrôlées.

Opérer selon les règles locales et nationales en vigueur.

## RUBRIQUE 14 : Informations relatives aux transports

Exempté du classement et de l'étiquetage aux Transports.

## RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlementations UE

Règlement (UE) N° 1357/2014 – Déchets

HP4 – Irritant – irritation de la peau et lésions oculaires

HP13 – Sensibilisation

#### Substances SVHC

Dans l'état actuel de nos connaissances, ce mélange ne contient pas de substance de la liste candidate des substances très préoccupantes soumises à autorisation (SVHC) mise à jour par l'ECHA.

### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur a procédé à une évaluation de la sécurité chimique.



<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page :9/9
	Révision n°: 2
<b>EASY ETANCH</b>	Date : 12/01/2024
	Remplace la fiche : 03/02/2021
	<b>304610</b>

## **RUBRIQUE 16 : Autres informations**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

### **Libellés des phrases H, EUH figurant à la rubrique 3 :**

- H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
- H242 : Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H312 : Nocif par contact cutané.
- H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions oculaires.
- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
- H319 : Provoque une grave irritation oculaire.
- H331 : Toxique par inhalation
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour les à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition.
- H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

*Liste des rubriques modifiées lors de la dernière révision : Toutes les rubriques*

*Fin du document*